

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021

**Etaients présents :** Mr BRILLET Martial, Maire, Mme CHANTEBEL/GABORIAU Séverine, Mr BRUAND Joël, adjoints, Mme AUDEBERT Catherine, Mr BAUDOIN Lionel, Mr BOUILLE Lionel (arrivé à 21h05), Mme Corinne CHAUVEAU, Mme DENIS BRUNET Coline, Mme LAMBERT Viviane.

Absent excusé : Mr ORAIN Patrice

Absent : /

**Secrétaire de séance :** Madame AUDEBERT Catherine

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet à approbation le compte-rendu du conseil-municipal du 10 juin 2021.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## Ordre du jour

### **1) Délibération : Tarifs cantine pour l'année 2021/2022**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur une éventuelle augmentation des tarifs de restauration au titre de l'année 2021/2022. Le prestataire, Restoria a informé d'une augmentation des tarifs de 0,694 % suite à l'évolution de l'indice de référence et comme prévu par le contrat.

	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs au 1 <sup>er</sup> septembre 2021
Repas maternelle	2,46 €	2,48 €
Repas primaire	2,58 €	2,60 €
Repas adulte enseignant	2,87 €	2,89 €

Il invite donc les élus à se prononcer sur les tarifs de restauration qui s'appliqueront aux familles à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Pour rappel, aujourd'hui les tarifs facturés aux familles sont de 3,80€ par repas enfant et 4,50€ par repas adulte depuis la rentrée de septembre 2019.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal ayant pris connaissance des tarifs applicables par le prestataire de service Restoria au 1<sup>er</sup> septembre 2021, décide de ne pas augmenter les tarifs de restauration scolaire qui resteront donc ainsi :

*Repas maternelle et primaire tarif unique.....	3,80 €
*Repas adulte enseignant.....	4,50 €

- ✓ Votants : 8
- ✓ Avis favorables : 8
- ✓ Avis défavorables : 0
- ✓ Abstention : 0

## 2) **Délibération : tarifs périscolaire année 2021/2022**

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur une éventuelle augmentation des tarifs d'accueil périscolaire.

Le tarif est fixé à 1 € divisible en quart d'heures depuis le 12 septembre 2017.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs d'accueil du périscolaire. Par conséquent, le tarif appliqué sera de 0,25 € du quart d'heure (15 minutes indivisibles) ; tout quart d'heure commencé sera dû pour sa totalité.

- ✓ Votants : 8
- ✓ Avis favorables : 8
- ✓ Avis défavorables : 0
- ✓ Abstention : 0

## 3) **Validation du règlement intérieur pour l'utilisation du foyer des jeunes**

L'association Cantojeunes a accompagné les jeunes désirant utiliser le foyer des jeunes à rédiger un règlement. Suite à la proposition de règlement présentée par les jeunes qui souhaitent créer une junior association, les élus valident les horaires d'ouverture pour le groupe des 11/13 ans.

Pour le groupe des plus de 14 ans, les élus ne souhaitent pas autoriser les nuits. Le conseil municipal propose une fermeture à minuit en période scolaire les vendredis soirs et samedis soirs. Pendant la période des vacances, jours fériés et veille de jours fériés, le conseil municipal propose une fermeture du foyer à 23h du lundi au jeudi et une fermeture à minuit les vendredis et samedis.

Madame Corinne CHAUVEAU prévoit une rencontre avec les jeunes, les parents et cantojeunes pour échanger sur les modifications apportées par les élus et la signature du règlement.

## 4) **Questions diverses**

- **Projet de délibération pour les jours d'absence aux motifs familiaux :** Nous avons reçu un avis défavorable du comité technique pour deux raisons (nombre de jours accordés différents entre le PACS et le mariage et prorata des jours accordés au temps de travail). Il est proposé d'accorder 3 jours pour le PACS et 3 jours pour le mariage.

Puis, de retirer la notion de proratisé au temps de travail. Toutefois les élus aimeraient plus d'informations dans le cas d'un agent qui travaille sur deux collectivités. Ces demandes seront formulées au comité technique.

- **Frais de scolarisation** : pour information la mairie a reçu un courrier recommandé d'Ombrée d'Anjou pour facturer des frais de scolarisation (5718,76 €) de 5 enfants de Carbay scolarisés en école publique à Ombrée d'Anjou. Ce point sera à délibérer au prochain conseil municipal. Il est précisé que la mairie n'a jamais donné de dérogations aux familles concernées.
- **Piscine** : Les cours de piscine à Candé commenceront du 6 décembre 2021 au 18 mars 2022, tous les jeudis de 10h40 à 11h20. Pour les enfants du CE1 au CM2. Reste à réserver le car pour Transdev. Réunion du 9 septembre à 18h pour l'enseignante et aussi des tests pour les parents accompagnateurs. Il est évoqué la possibilité d'emmener la totalité des enfants de l'école à la piscine, ce point est à discuter avec les enseignantes.
- **Recensement 2022** : il aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.
- **Point recrutement** : 12 CV reçus. Une candidate reçue mercredi, 4 entretiens prévus demain vendredi 2 juillet. 2 candidatures n'ont pas été retenues sur CV.
- Journée de bénévolat du samedi 3 juillet à 9h : aucune inscription. S'il y a des inscriptions, les personnes seront sollicitées pour travailler à l'école. Mercredi 7 juillet : déménagement des 2 classes avec les parents d'élèves. Plusieurs tâches à l'intérieur et à l'extérieur. En septembre prévoir une autre journée de bénévolat planifiée (panneaux de signalisation, abris de bus), ce point est à travailler avec la commission embellissement.
- Saveur Jazz Festival le 9 juillet : venez ! Matin : visite de Carbay Hills (complet) puis concert gratuit.
- Mardi 6 juillet : pot de départ de Karen à 16h30.
- Syndicat bassin de l'Oudon : Coline a assisté à une réunion dernièrement (23 juin) il a été question des outils de préservation de bocage : problématique de préservation des haies, aides aux agriculteurs et outils des communes. Il y a un projet d'étude sur l'étang de St Aubin et l'étang de Combrée pour identifier les points à risques et comment y remédier. Gestion des eaux usées, la faune. Commission du copil agricole : plans de gestion, outils de communication (pesticides, nitrate)
- Madame CHAUX Corinne évoque un entretien de fossé nécessaire dans le chemin de la Chesnaie.
- Demande de Monsieur Courrapied, locataire au 6 Rue François Peltier. En raison de ses problèmes de santé, il sollicite la commune pour changer la baignoire en douche et remplacer les toilettes par des WC handicapés. Ces dépenses n'ont pas été budgétisées. Des devis sont nécessaires pour envisager d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022. En attendant, les élus proposent l'installation d'une rampe dans les toilettes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25  
Fait à CARBAY, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

La secrétaire de séance,  
Catherine AUDEBERT

NOM – PRENOM	SIGNATURE
BRILLET Martial	
CHANTEBEL/ GABORIAU Séverine	
BRUAND Joël	
ORAIN Patrice	Excusé
LAMBERT Viviane	
CHAUVEAU Corinne	
AUDEBERT Catherine	
DENIS BRUNET Coline	
BOUILLE Lionel	
BAUDOIN Lionel	